

Appels au boycott : la France aujourd'hui plus répressive qu'Israël

Le 20 octobre, la chambre criminelle de la plus haute juridiction de France a confirmé la condamnation d'une dizaine de militants de la solidarité avec la Palestine pour avoir appelé publiquement au boycott des produits israéliens.

Cette décision de la Cour de cassation en ajoute aux préoccupations déjà croissantes concernant la répression sévère de la liberté d'expression, soutenue par le Président français François Hollande, depuis les assassinats de journalistes dans les bureaux du magazine *Charlie Hebdo* en janvier.

Elle fait aussi de la France, avec Israël, le seul pays à pénaliser les appels à ne pas acheter les produits israéliens.

Mais la loi française qui prévoit des sanctions pénales est probablement plus sévère que celle d'Israël, laquelle autorise de poursuivre les partisans du boycott pour dommages financiers, mais pas de les emprisonner.

« *Un triste jour* »

« Cette décision est une mauvaise nouvelle concernant le respect de la liberté d'expression dans notre pays » déclare la Ligue des Droits de l'Homme, organisation centenaire de défense des droits humains. « Elle constitue un des aboutissements de la volonté de faire taire toute critique de la politique des gouvernants israéliens et tout acte d'opposition aux graves violations des droits de l'Homme dont ils se rendent coupables. » (1)

Pour le groupe de la campagne BDS France

(http://www.bdsfrance.org/index.php?option=com_content&view=article&id=3888%3A2015-11-03-11-39-42&catid=49%3Aactualites&Itemid=1&lang=fr), la décision marque un « *triste jour pour la démocratie française où l'appel au boycott d'un Etat criminel qui viole les droits humains ne va plus de soi* », et où le gouvernement peut « *détourner l'esprit de la loi dès qu'elle s'attaque à un partenaire politique* ».

Le CRIF, groupe leader du lobbyisme pro-Israël en France s'est réjoui de la décision.

Les organisations françaises anti-palestiniennes soutiennent activement cette répression judiciaire – sous le couvert de la lutte contre l'antisémitisme – avec l'espoir qu'elle mettra un terme à la campagne de boycott, désinvestissement et sanctions (BDS).

Criminalisation d'une protestation pacifique

En 2009 et 2010, des dizaines de militants BDS étaient entrés dans des supermarchés dans l'est de Mulhouse, où ils ont crié des slogans, distribué des tracts et porté des vêtements appelant au boycott des produits israéliens.

Leur but, explique BDS France, était « *d'informer les consommateurs des problèmes éthiques que pose l'achat de produits provenant d'Israël* », et notamment que leur production « *est indissociable de la situation d'apartheid vécue par le peuple palestinien, de la spoliation de ses terres (et) du refus du droit au retour des réfugiés* »

Mais en 2010, Michèle Alliot-Marie, alors ministre de la Justice, avait donné comme instruction aux procureurs de poursuivre les militants BDS à travers le pays.

En décembre 2011, les militants de Mulhouse ont été relaxés pour les accusations portées par les procureurs locaux, mais

en 2013, la cour d'appel les en a déclarés coupables sur la base de la loi de 1972 qui prévoit jusqu'à un an de prison et d'importantes amendes pour quiconque aura « *provoqué à la discrimination, à la haine ou à la violence à l'égard d'une personne ou d'un groupe de personnes à raison de leur origine ou de leur appartenance ou de leur non-appartenance à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée* ».

Les militants ont été condamnés à des amendes et aux dépens pour un montant de 30 000 €.

La Cour de cassation vient de confirmer la condamnation de 2013.

«*La nation israélienne* »

Les militants ont été reconnus coupables de propos appelant à une « *discrimination* » contre des producteurs et fournisseurs de produits en raison de leur appartenance à la «*nation israélienne*».

Dans une suprême ironie, apparemment pas appréciée par les juges français, la Haute Cour d'Israël elle-même a rejeté en 2013 l'existence de toute «*nation israélienne* ».

Israël ne reconnaît que la nationalité juive, et aussi d'autres catégories ethniques et sectaires dans lesquelles il range des citoyens et des non-citoyens contre leur volonté.

Le magistrat français Ghislain Poissonnier fournit le contexte et l'analyse juridique de l'affaire de Mulhouse dans un article [pour](http://www.aurdip.fr/pour-la-cour-de-cassation-la.html) l'AURDIP (<http://www.aurdip.fr/pour-la-cour-de-cassation-la.html>), une organisation d'universitaires qui soutient les droits palestiniens.

Il y écrit que la loi de 1972, un amendement à la loi française sur la presse de 1881, a été conçue pour lutter contre « *les discriminations dont sont victimes les personnes*

physiques, et en aucun cas pour interdire les appels pacifiques au boycott de produits issus d'un État dont la politique (est) critiquée ».

Poissonnier ajoute que la Cour de cassation a violé les principes établis dans le droit français et le droit européen, et que sa décision est d'autant plus contestable vu l'abondance des appels, ces dernières années, aux boycotts des produits venant d'États accusés de violer les droits de l'homme.

Les juges, dit-il, n'ont pas tenu compte de faits majeurs : les actions sur les supermarchés sont totalement pacifiques et les gérants de magasins ne portent aucune accusation ; il n'y a aucune ingérence dans la liberté de commercer ; le but des militants était d'amener au respect du droit international ; et souvent les produits israéliens portent des étiquettes falsifiées pour cacher qu'ils proviennent des colonies qui sont illégales en vertu du droit international. Les militants – et la campagne BDS en France – sont, en outre, engagés publiquement contre toute formes de discrimination raciale et religieuse, dont l'antisémitisme.

Autre ironie, le gouvernement français est à l'heure actuelle en train de pousser fortement en faveur de nouvelles règles à l'échelle européenne pour que soient étiquetés clairement les produits des colonies, probablement pour que les consommateurs puissent les boycotter.

Suppression de la liberté d'expression

Le journaliste et militant de langue française Glenn Greenwald s'est montré particulièrement virulent à propos de l'hypocrisie de la France pour la liberté d'expression, avec sa marche de Paris après le massacre à *Charlie Hebdo*, qui était « *conduite par des dizaines de dirigeants du monde entier, dont beaucoup emprisonnent, voire tuent des gens, parce qu'ils ont exprimé des opinions interdites* ».



Le dirigeant de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas, s'était joint aux leaders mondiaux à Paris, dans la marche du 11 janvier pour la liberté d'expression, incluant le droit des dessinateurs français à représenter le prophète Mahomet d'une manière bestiale. (Philippe Wojazer – Reuters)

S'exprimant dans *The Intercept*, Greenwald affirme que « l'absurdité d'une France qui s'honore elle-même pour la liberté d'expression » est clairement mise en évidence avec la condamnation des militants BDS.

«Pensez combien c'est pernicieux. Il est parfaitement légal de recommander des sanctions contre l'Iran, ou la Russie, ou le Soudan, ou pratiquement n'importe quel autre pays », observe Greenwald. « Mais il est illégal – criminel – de préconiser des boycotts et des sanctions contre un pays : Israël ».

Il note que les dirigeants des organisations anti-palestiniennes en Europe veulent que la répression par la France serve de modèle aux autres pays, objectif partagé par le puissant groupe de lobby pro-Israël aux États-Unis,

l'AIPAC.

Le gouvernement conservateur canadien du Premier ministre sortant, Stephen Harper, a déjà menacé d'utiliser des lois contre les discours haineux afin de pouvoir cibler les militants BDS.

Compte tenu de son bilan en attaques contre les militants BDS et de sa volonté de se mettre bien avec Israël, durant ces derniers jours, il y a peu de raisons d'espérer que le Premier ministre entrant du Parti libéral, Justin Trudeau, soit moins intolérant.

Pour ce qui est de la France, même le groupe de réflexion Freedom House, du Département d'État US, manifeste son inquiétude devant les restrictions grandissantes à la liberté d'expression.

Dans son dernier rapport annuel sur la liberté sur Internet, la France se voit dégrader sérieusement. Freedom House affirme que le gouvernement et la police sont passés en « *surmultipiée* » depuis les meurtres à *Charlie Hebdo*, poursuivant des gens pour des choses qu'ils ont dites en ligne et votant des décrets donnant aux ministres le pouvoir de bloquer des sites.

De telles mesures, déclare Freedom House, « *menacent la liberté sur Internet dans le pays* ».

L'un des cas cités par le rapport est celui du lycéen arrêté pour avoir publié une caricature ironique sur Facebook.

Invaincu

Ghislain Poissonnier déplore qu'avec la décision de la Cour de cassation, « *notre pays devient le seul État au monde – avec Israël – à pénaliser les appels citoyens à ne pas acheter de produits israéliens* ».

Il espère que les militants feront appel de leurs condamnations devant la Cour européenne des droits de l'homme.

Sa jurisprudence, dit-il, est « *traditionnellement plus protectrice de la liberté d'expression* » que celle du système judiciaire français et ainsi, elle « *donne des raisons d'espérer à tous ceux qui sont choqués par une décision qui isole totalement la France* ».

BDS France demande qu'il soit mis un terme aux poursuites des militants basées sur le décret Alliot-Marie de 2010, et il affirme son soutien aux personnes condamnées pour leur expression.

Invaincu par la répression du gouvernement, BDS France «*appelle toutes les personnes, en France comme partout dans le monde, à continuer de mettre en œuvre la décision du peuple palestinien : promouvoir une campagne de boycott, désinvestissement et sanctions contre l'État d'Israël, jusqu'à ce qu'il respecte le droit international et les principes universels des droits humains.*

«*Pour tout citoyen de conscience, soucieux des droits et de la dignité des peuples, BDS est non seulement un droit, mais aussi un devoir moral !* »

(1) Mise à jour : Il convient de noter toutefois que la Ligue des Droits de l'Homme a elle-même déposé une plainte en justice contre deux militants BDS à Montpellier pour une prétendue expression antisémite sur Facebook durant la guerre de l'été 2014 d'Israël contre Gaza – une initiative qui est totalement incompatible avec son engagement déclaré pour la liberté d'expression.

Traduction : JPP pour BDS France

Source : Electronic Intifada :
<https://electronicintifada.net/blogs/ali-abunimah/france-now-more-repressive-boycott-calls-israel>

Légende photo : Une récente décision de justice accentue la répression par la France du militantisme de solidarité avec la Palestine. (Flickr)

Le militantisme contre Israël criminalisé au pays de Charlie Hebdo et de la « liberté d'expression »

Glenn Greenwald

27 octobre 2015

La marche post-Charlie Hebdo pour la « liberté d'expression » de Paris était une escroquerie, pour de multiples raisons, ainsi que je l'ai écrit à ce moment-là. Elle fut conduite par des dizaines de dirigeants du monde, dont bon nombre emprisonnent, voire tuent, des gens pour avoir exprimé des opinions interdites. Cette marche a été saluée par beaucoup d'Occidentaux qui feignent d'être bouleversés uniquement lorsque des atteintes à la liberté d'expression sont le fait de Musulmans, mais non – ce qui est bien plus fréquent – de leurs propres gouvernements contre les Musulmans.

Le pire est que la marche s'est déroulée dans un pays qui est l'un des pays occidentaux les plus hostiles à la liberté

d'expression, comme la France l'a démontré dans les jours qui ont suivi la marche, en arrêtant et en poursuivant en justice des Musulmans et d'autres militants contre Israël, pour leurs opinions politiques. Un livre remarquable, un best-seller du philosophe français Emmanuel Todd, sorti cette année, avance que cette marche « pour la liberté d'expression » a été un simulacre inspiré par des sentiments politiques divers – xénophobie, nationalisme et préjugés antimusulmans – qui n'avait rien à voir avec la liberté d'expression.

L'absurdité de l'autocélébration française de la liberté d'expression a été sous le feu de l'actualité avec une décision, cette semaine, de la cour de cassation de cette nation, qui est une attaque directe au droit d'expression libre. La cour de cassation a confirmé la condamnation pénale de 12 militants politiques pour le « délit » consistant à réclamer des sanctions et le boycott contre Israël comme moyen de mettre fin à des décennies d'occupation militaire de la Palestine. Qu'ont fait ces délinquants français ? Ceci :

Ils sont arrivés au supermarché en tee-shirts portant « Palestine vivra, boycott Israël ». Ils ont aussi distribué des tracts expliquant que « acheter des produits israéliens équivaut à légitimer les crimes à Gaza ».



Un Égyptien porte le logo de BDS (Boycott Désinvestissement Sanction),

une campagne lancée par des militants palestiniens pour boycotter Israël et les produits israéliens, 20/04/15.

Photo: Amr Nabil/AP

En France – autoproclamée Terre de la Liberté – faire cela fait de vous un criminel. Ainsi que l'a rapporté *The Forward*, le tribunal a cité la loi de la République Française sur la liberté de la presse, qui prescrit une peine de prison ou une amende qui peut aller jusqu'à 45 000 € pour « provocation à la discrimination, la haine ou la violence envers une personne ou un groupe à raison de l'origine, l'appartenance ou la non-appartenance à un groupe ethnique, une nation, une race ou une religion déterminée ». BDS étant discriminatoire « par nature », selon le tribunal, c'est un délit de s'y référer.

Le jugement du tribunal français s'inscrit dans une tendance d'échelle mondiale. Tandis que de plus en plus de gens de par le monde reconnaissent la nature criminelle et brutale du gouvernement israélien, ses soutiens ont, de façon croissante, littéralement essayé de *criminaliser* le militantisme contre l'occupation israélienne. Pour cette raison, les militants « pro-Israël » ont fêté cette semaine cette attaque française contre les droits élémentaires à la liberté d'expression.

Pascal Markowicz, avocat principal du CRIF, l'organisation qui coiffe les communautés juives de France, a **publié ce décret de célébration** (c'est lui qui souligne) : « BDS est ILLÉGAL en France ». Les déclarations invoquant le boycott ou les sanctions », a-t-il ajouté, « sont complètement illégales. S'ils [les militants BDS] disent que leur liberté d'expression a été violée, désormais, la plus haute instance juridique de France en a décidé autrement ».

Joël Rubinfeld, coprésident du Parlement Juif Européen et Président de la Ligue Belge contre l'Antisémitisme, a déclaré à Haaretz en février dernier qu'il voulait que d'autres pays suivent le modèle français de criminalisation du militantisme

contre l'occupation israélienne. Après qu'un tribunal de niveau inférieur ait condamné les militants BDS, Rubinfeld s'est écrié : « le gouvernement français et la détermination judiciaire dans le combat contre la discrimination, la loi Lellouche en particulier, sont des exemples pour la Belgique et d'autres pays où le BDS discriminatoire existe ».

Ainsi qu'Haaretz l'a développé dans son article de février, la « loi Lellouche » brandie par Rubinfeld est « ainsi nommée d'après le député juif [de France] qui l'a soumise en 2003 » et « la loi est un des outils législatifs les plus puissants au monde pour combattre le mouvement croissant Boycott, Désinvestissement Sanctions (BDS), qui a catapulté la France à l'avant-garde du combat contre ce mouvement par des voies légales ». Avant cette dernière affaire pénale, ce sont « approximativement 20 militants anti israéliens qui ont été condamnés en France, en vertu de la loi dite Lellouche ».

L'odieuse campagne visant à mettre hors la loi le militantisme contre l'occupation israélienne s'étend bien au-delà de la France. En mai, la chaîne CBC a relaté la menace de la part des autorités canadiennes de poursuivre des militants BDS en vertu de lois sur « les discours de haine » et, après que ces officiels aient nié l'avoir fait, nous avons obtenu et publié les mails prouvant que c'était bien le cas. Haaretz en février a décrit cet événement troublant au Royaume Uni : « en 2007, le syndicat britannique de l'enseignement supérieur, *University and College Union*, a dit avoir abandonné le projet de boycotter les institutions israéliennes après que des conseillers juridiques aient dit que cela violerait les lois anti discrimination ». En 2013, les autorités de New York se sont associées à une campagne menée par Alan Dershkowitz pour lancer des menaces sur le financement du Brooklyn College, coupable d'accueillir des orateurs pro-BDS.

Évidemment, une excellente tribune libre publiée cette semaine

dans le Washington Post par un ex soldat de l'armée israélienne, Assaf Gavron, montre comment ces attaques sur les critiques à l'égard d'Israël s'étendent maintenant aux citoyens israéliens eux-mêmes. Gavron décrit comment « le débat au sein d'Israël est plus militant, menaçant et intolérant que jamais », et que « les quelques dissidents qui tentent d'exprimer la contradiction – en posant des questions, en protestant, en prenant une couleur différente de celle de ce consensus artificiel – sont, au mieux, ridiculisés et méprisés et, au pire, menacés, diffamés et attaqués physiquement ».

Les défenseurs d'Israël raffolent de l'équation « critique d'Israël = antisémitisme » et nient ensuite sentencieusement que quiconque fasse cela. Mais la criminalisation du plaidoyer pour BDS – par la menace de fortes amendes et de peines de prison pour manifester contre la politique du gouvernement israélien – en est un exemple on ne peut plus flagrant. Ainsi qu'il est écrit dans Haaretz, « le coup de filet a aussi pris des protestataires BDS dont les actions visaient Israël, et non les Juifs ».

Méditez sur le côté pernicieux de la chose. Il est parfaitement légal de demander des sanctions contre l'Iran, la Russie ou le Soudan, ou n'importe quel autre pays. Les sanctions et le boycott contre ces pays sont certes non seulement fréquents dans les pays de l'Ouest mais ils font partie de leur politique officielle. Mais il est illégal – *criminel* – de prôner le boycott et des sanctions contre un pays : Israël. Il faut atteindre des sommets d'autoritarisme, voire de fascisme pour détourner le droit pénal et proscrire la promotion de politiques et d'actions lorsqu'elles mettent en cause un pays et un pays seulement. En réponse aux célébrations de ce jugement par Avi Mayer, un extrémiste israélien populaire sur twitter, j'ai constamment posé cette question mais n'ai jamais obtenu de réponse [voir l'échange de tweets].

Il devrait aller de soi que des opinions personnelles sur l'intérêt ou la validité de BDS comme politique sont tout à fait hors de propos ici. Il est évident que la croyance en la liberté d'expression invite à défendre aussi vigoureusement le droit d'exprimer des points de vue avec lesquels on est en accord que ceux que l'on désapprouve fortement. La question, manifestement, n'est pas de savoir si BDS est une politique convaincante mais si des gens doivent être criminalisés parce qu'ils la défendent. Extrémiste et oppressive comme elle est, la criminalisation du militantisme BDS se développe dans de multiples lieux du monde.

Où sont tous les nouveaux militants de la libre expression qui ont insisté après les meurtres de Charlie Hebdo sur le fait que la défense de la liberté d'expression était tellement vitale à tout ce qui est juste et équitable dans le monde occidental ? Pourquoi un hashtag #JeSuisBDS ne s'impose-t-il pas dans la défense de ces militants qui ont été persécutés – poursuivis – par la France pour leurs opinions politiques ? La réponse est claire : nombre de ceux qui se sont drapés dans l'étendard de « la liberté d'expression » au début de l'année – à commencer par la France elle-même et par extension tout l'Occident – ne croient pas sincèrement dans ce droit. C'est pourquoi ces pays non seulement gardent le silence face à une attaque aussi fondamentale contre la liberté d'expression, mais perpétuent ces abus agressifs.

Traduction SF pour BDS France

Source :
<https://theintercept.com/2015/10/27/criminalization-of-anti-israel-activism-escalates-this-time-in-the-land-of-the-charlie-hebdo-free-speech-march/>

Tribune d'Omar Barghouti dans Libération : « Israël se rapproche de son moment sud-africain »

19 août 2015

TRIBUNE

Pendant plusieurs années, Israël a vu le mouvement mondial Boycott, Désinvestissement et Sanctions (BDS) pour les droits des Palestiniens, lancé par la majorité absolue de la société civile palestinienne, comme une simple nuisance. C'est fini.

A présent Israël considère le BDS comme une «menace stratégique», voire comme une «menace existentielle» pour tout son régime d'occupation, de colonialisme de peuplement et d'apartheid et des dirigeants israéliens estiment que le mouvement parvient à un «point critique». Plusieurs facteurs peuvent expliquer sa peur hystérique du BDS alors qu'il a des centaines d'armes nucléaires et qu'il reste fortement protégé et soutenu par les gouvernements occidentaux.

Le fait que le BDS soit un mouvement des droits humains universels non-violent, rejetant toute forme de racisme dont l'antisémitisme et qu'il soit construit sur la déclaration universelle des droits de l'homme effraie Israël, car il neutralise son arsenal massif – militaire et de propagande – dans la bataille pour les cœurs et les esprits. Le BDS mène des campagnes efficaces pour l'isoler, comme l'Afrique du Sud pendant l'apartheid.

À lire aussi : BDS en campagne contre le «made in Israël»

Un rapport du Conseil européen des relations internationales, recommandant que l'UE applique sa politique de «différenciation» entre Israël et le territoire occupé en stoppant ses opérations avec les banques israéliennes impliquées dans l'occupation, a causé une onde de choc en Israël, des banquiers mettant en garde contre un éventuel «tsunami économique». Pour aider les compagnies, les entrepreneurs israéliens ont mis en place une «hotline BDS». Avec l'arrivée du BDS comme sujet brûlant aux États-Unis dans les élections présidentielles et au Congrès, il est essentiel d'exposer les principes, les objectifs et les récents indicateurs d'impact du mouvement.

«Discrimination institutionnalisée»

Celui-ci a été établi le 9 juillet 2005 avec le lancement de l'appel BDS par la plus vaste coalition de partis, de syndicats et de mouvements populaires palestiniens, en réponse à l'incapacité de l'ONU et des gouvernements à tenir Israël pour responsable de ses violations permanentes du droit international. Le BDS vise à appliquer trois droits élémentaires essentiels à l'autodétermination du peuple palestinien : la fin de l'occupation des terres arabes, dont Jérusalem-est, par Israël en 1967 ; la fin de ce que le département d'État des États-Unis qualifie de système de «*discrimination institutionnalisée, juridique et sociétale*» d'Israël contre ses citoyens palestiniens ; et reconnaître le droit des réfugiés stipulé par l'ONU à rentrer dans les foyers d'où ils ont été chassés lors de la Nakba de 1948 et ensuite. Ces droits élémentaires sont ceux des composantes du peuple palestinien : de la bande de Gaza et de Cisjordanie dont Jérusalem-est (38% du peuple palestinien, d'après les statistiques de 2014) ; citoyens d'Israël (12%) et exilés (50%).

Quiconque veut saper le droit des réfugiés palestiniens – comme de tous les autres réfugiés du monde – à revenir dans leurs foyers d'origine, pour perdurer le système d'exclusion raciale et démographique d'Israël, ne s'intéresse manifestement pas à l'égalité des droits pour tous les humains. L'apport principal du BDS a peut-être été de remettre en avant les droits de tous les Palestiniens, après plus de deux décennies du «processus de paix» frauduleux d'Oslo qui a affaibli ces droits et a servi de feuille de vigne pour l'expansion et l'enracinement du régime colonial d'Israël. Si Israël se qualifiait d'État chrétien, islamique ou hindouiste, le BDS continuerait à agir pour l'isoler sur les plans académiques, culturels, économiques et militaires pour la réalisation de nos droits inaliénables.

Tandis que les supporteurs israéliens juifs du BDS jouent un rôle significatif en promouvant l'isolement d'Israël, la part des militants juifs est proportionnellement haute dans le mouvement BDS mondial, particulièrement aux États-Unis. Ce fait, qui a alarmé l'ancien chef du Mossad Shabtai Shavit, fait voler en éclats les tentatives d'Israël de parler au nom de toutes les communautés juives.

Apartheid

L'élection du gouvernement le plus extrémiste de l'histoire d'Israël et sa mise à l'écart de toute prétention démocratique accélèrent la croissance mondiale déjà vigoureuse du BDS. L'accusation de racisme contre le BDS par Israël est plus qu'une mauvaise plaisanterie ; elle ressemble à celle du régime d'apartheid sud-africain accusant de racisme Monseigneur Desmond Tutu. L'investissement direct étranger en Israël a chuté de 46% en 2014 par rapport à 2013, en partie à cause du BDS. La Rand Corporation prédit que le BDS pourrait coûter à Israël 1 à 2% de son PIB au cours des dix prochaines années (28 à 56 milliards de dollars).

De grandes obédiences religieuses des États-Unis, des fonds de

pension, des banques européennes et des syndicats du monde entier ont désinvesti des compagnies qui profitent de l'occupation israélienne. Des associations universitaires des États-Unis et les directions étudiantes de nombreux campus occidentaux ont soutenu les mesures du BDS.

D'après un sondage de la BBC, ces dernières années, Israël a été en compétition avec la Corée du Nord pour l'impopularité, y compris parmi les Français. Même aux États-Unis, le paysage change spectaculairement. Israël voit une érosion régulière de popularité parmi les minorités, femmes et jeunes Américains, Juifs inclus. Dans une enquête récemment publiée, 47% de «l'élite d'opinion» la plus éduquée et influente du parti démocrate considère Israël comme «raciste» et, après avoir été informée sur le BDS, 31% le soutiennent.

Le combat d'Israël contre le BDS est difficile. Ivre de pouvoir et d'immunité, Israël tente avec arrogance de délégitimer le boycott – tactique non-violente et consacrée de résistance à l'injustice – et par conséquent de supprimer la libre expression. En s'alliant de plus en plus aux forces d'extrême droite et antidémocratiques, Israël s'aliène consécutivement le grand courant progressiste et les futurs dirigeants occidentaux, comme l'en avertit Shabtai Shavit. Le moment sud-africain d'Israël est peut-être pour bientôt.

Omar BARGHOUTI Cofondateur du mouvement BDS

Source :
http://www.liberation.fr/debats/2015/08/19/boycott-contre-israel-une-reponse-a-laurent-joffrin_1365783

photo : A quelques pas de «Tel-Aviv sur Seine», un membre du BDS à «Gaza Plages», le 13 août à Paris. (Photo Kenzo Tribouillard. AFP)

Revue de presse sur l'affaire Orange Israël

Communiqués

ORANGE : La mobilisation continue !

Campagne BDS France, le 28 Mai 2015

http://www.bdsfrance.org/index.php?option=com_content&view=article&id=3667%3Aorange-la-mobilisation-continue-&catid=49%3Aactualites&lang=fr

Orange clarifie sa position sur son accord de licence de marque avec Partner Communications

Orange, le 4 juin 2015

<http://www.orange.com/fr/presse/Communiques/communiques-2015/Orange-clarifie-sa-position-sur-son-accord-de-licence-de-marque-avec-Partner-Communications>

Orange doit vite rompre son contrat avec Partner communication !

SUD PTT, le 4 juin 2015

<http://www.agencemediapalestine.fr/blog/2015/06/04/communiquede-sud-ptt-orange-doit-vite-rompre-son-contrat-avec-partner-communication/>

Orange prêt à rompre son contrat avec Partner : une annonce importante qui doit s'accompagner de mesures concrètes

FIDH (Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme), CCFD-Terre Solidaire, Al Haq, Association France Palestine Solidarité, Confédération Générale du Travail (CGT), Ligue des droits de l'Homme (LDH), Union Syndicale Solidaires, le 4 juin 2015

<https://www.fidh.org/La-Federation-internationale-des-ligues-des-droits-de-l-homme/maghreb-moyen-orient/israel-territoires-palestiniens-occupes/orange-pret-a-rompre-son-contrat-avec->

partner-une-annonce-importante

Israël

Laurent Fabius, le 5 juin 2015

<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/israel-territoires-palestiniens/la-france-et-israel/evenements-18934/article/israel-declaration-de-laurent-119582>

Orange : encore un effort...

La Campagne BDS France, le 5 juin 2015

http://bdsfrance.org/index.php?option=com_content&view=article&id=3675%3Aorange-encore-un-effort&catid=49%3Aactualites&lang=fr

Dans la presse

Des Égyptiens lancent le boycott de la filiale Mobinil d'Orange sur sa complicité avec les crimes israéliens

Ali Abunimah, Electronic Intifada, le 25 mai 2015

http://www.bdsfrance.org/index.php?option=com_content&view=article&id=3668%3Ades-egyptiens-lancent-le-boycott-de-la-filiale-mobinil-dorange-sur-sa-complicite-avec-les-crimes-israeliens-&catid=49%3Aactualites&lang=fr

Egypte : la colonisation israélienne peut coûter cher à Mobinil

Alexandre Buccianti, RFI, le 28 mai 2015

<http://www.rfi.fr/moyen-orient/20150528-egypte-operateur-mobinil-boycotte/>

Sous la pression du boycott, Orange cherche à prendre ses distances avec les opérations israéliennes

Ali Abunimah, Electronic Intifada, le 2 Juin 2015

http://bdsfrance.org/index.php?option=com_content&view=article&id=3671%3Asous-la-pression-du-boycott-orange-cherche-a-

prendre-ses-distances-avec-les-operations-israeliennes&catid=49%3Aactualites&lang=fr

Orange veut mettre fin à sa coopération avec un opérateur israélien

AFP/Le Parisien, le 3 Juin 2015

<http://www.leparisien.fr/high-tech/orange-veut-mettre-fin-a-sa-cooperation-avec-un-operateur-israelien-03-06-2015-4829689.php>

Orange envisage d'arrêter sa coopération avec un opérateur israélien

AFP/Libération, le 3 juin 2015

http://www.liberation.fr/monde/2015/06/03/orange-envisage-d-arreter-sa-cooperation-avec-un-operateur-israelien_1322531

Orange veut se retirer d'Israël

AFP/Le Figaro, le 3 juin 2015

<http://www.lefigaro.fr/flash-eco/2015/06/03/97002-20150603FILWW00391-orange-veut-se-retirer-d-israel.php>

Israël: la campagne de boycott déclarée « menace stratégique »

Catherine Gouëset, L'Express, le 3 juin 2015

http://www.lexpress.fr/actualite/monde/proche-moyen-orient/israel-les-campagnes-de-boycott-declarees-menace-strategique_1686105.html

Orange veut se désengager d'Israël, protestation dans l'Etat hébreu

Michael Bloch, Le JDD, le 4 juin 2015

<http://www.lejdd.fr/Economie/Entreprises/Orange-veut-se-desengager-d-Israel-des-que-possible-protestation-dans-l-Etat-hebreu-735948>

Télécoms: L'Israélien Partner accuse Orange d'avoir cédé aux pro-Palestiniens

20 minutes, le 4 juin 2015

<http://www.20minutes.fr/monde/1623555-20150604-telecoms-israelien-partner-accuse-orange-avoir-cede-pro-palestiniens>

La lettre musclée du gouvernement d'Israël au PDG d'Orange

Jean-Baptiste Duva, Le HuffPost, le 4 juin 2015

http://www.huffingtonpost.fr/2015/06/04/israel-orange-lettre-tsippi-hotovely_n_7511456.html

Israël demande des excuses au PDG d'Orange

Antoine d'Abbundo, La Croix, le 4 juin 2015

<http://www.la-croix.com/Actualite/Economie-Entreprises/Economie/Israel-demande-des-excuses-au-PDG-d-Orange-2015-06-04-1319798>

Orange se désengage d'Israël, qui réclame des excuses

Laurent LOZANO, AFP, le 4 juin 2015

<https://fr.news.yahoo.com/télécoms-israël-attend-excuses-part-dorange-124812999.htm>

Télécoms : Orange s'attire les foudres d'Israël

Maxime Bacquié, France Info, le 4 juin 2015

<http://www.franceinfo.fr/actu/economie/article/telecoms-orange-s-attire-les-foudres-d-israel-688266>

Orange évoque son retrait d'Israël, qui demande des excuses

Piotr Smolar, Le Monde, le 4 juin 2015

http://www.lemonde.fr/economie/article/2015/06/04/polemique-en-israel-le-pdg-d-orange-s-explique_4647632_3234.html

Ne croyez pas aux prétextes avancés par Orange pour expliquer qu'il ne peut mettre fin à sa complicité avec les crimes d'Israël

Ali Abunimah, Electronic Intifada, le 4 juin 2015

http://bdsfrance.org/index.php?option=com_content&view=article&id=3677%3A-ne-croyez-pas-aux-pretextes-avancees-par-orange-pour-expliquer-quil-ne-peut-mettre-fin-a-sa-complicite-avec-les-crimes-disrael&catid=49%3Aactualites&lang=fr

Pourquoi Orange veut sortir du borbier israélo-palestinien

Delphine Cuny, Rue89, le 4 juin 2015

<http://rue89.nouvelobs.com/2015/06/04/pourquoi-orange-veut-sortir-borbier-israelo-palestinien-259558>

Télécoms. Le groupe français Orange fâche Israël

Courrier International, le 5 juin 2015

<http://www.courrierinternational.com/article/telecoms-le-groupe-francais-orange-fache-israel>

L'« affaire Orange », Israël et le souvenir du boycott de l'apartheid

Pierre Haski, Rue89, le 5 juin 2015

<http://rue89.nouvelobs.com/2015/06/05/l-affaire-orange-israel-souvenir-boycott-lapartheid-259569>

Pourquoi Orange restera en Israël

Emmanuel Cugny, France Info, le 5 juin 2015

<http://www.franceinfo.fr/emission/tout-info-tout-eco/2014-2015/pourquoi-orange-restera-en-israel-05-06-2015-06-53>

Pourquoi Orange fuit Israël

Guerric Poncet, Le Point, le 5 juin 2015

http://www.lepoint.fr/chroniqueurs-du-point/guerric-poncet/pourquoi-orange-fuit-israel-05-06-2015-1933875_506.php

Polémique avec Israël : le PDG d'Orange s'explique, Nétanyahou s'enflamme

Sarah Belouezzane et Piotr Smolar, Le Monde, le 5 juin 2015

http://www.lemonde.fr/economie/article/2015/06/04/orange-envisage-de-se-retirer-d-israel_4646823_3234.html

Fabius voit rouge dans l'affaire Orange en Israël

RT, le 5 juin 2015

<http://francais.rt.com/france/2949-fabius-voit-rouge-dans-laffaire>

Affaire Orange: Paris tente de calmer l'orage, rejette tout « boycott d'Israël »

Marie WOLFROM, AFP, le 5 juin 2015

<https://fr.news.yahoo.com/affaire-orange-france-oppos%C3%A9e-a-u-boycott-d-isra%C3%ABl-085524349.html>

Orange : Stéphane Richard tente d'apaiser la colère d'Israël

Cyrille Louis, le Figaro, le 5 juin 2015

<http://www.lefigaro.fr/international/2015/06/05/01003-20150605ARTFIG00209-orange-stephane-richard-tente-d-apaiser-la-colere-d-israel.php>

Orange restera en Israël mais son partenaire rejette ses excuses

par Elise Delève samedi 6 juin 2015

<http://www.franceinfo.fr/actu/economie/article/orange-restera-en-israel-affirme-son-pdg-689096>

Orange et Israël : n'y voyez là qu'une « stratégie de marque »

Delphine Cuny, Rue89, le 6 juin 2015

<http://rue89.nouvelobs.com/2015/06/06/orange-israel-ny-voyez-que-une-strategie-marque-259593>

Israël face à la menace montante du boycott

Piotr Smolar, Le Monde, le 6 juin 2015

http://www.lemonde.fr/economie/article/2015/06/06/israel-face-a-la-menace-montante-du-boycott_4648724_3234.html

Orange mécanique

Charles Enderlin, France TV, 6 juin 2015

<http://geopolis.francetvinfo.fr/charles-enderlin/2015/06/06/orange-mecanique.html>

Orange ne quitte finalement pas Israël : la polémique en six actes

Louis Boy, France TV, le 6 juin 2015

http://www.francetvinfo.fr/monde/proche-orient/israel-palestine/orange-se-retire-d-israel-la-polemique-en-cinq-actes_936321.html

Vu d'Israël. «La face noire» d'Orange

Stéphane Amar, Le Télégramme, le 7 juin 2015

<https://www.letelegramme.fr/monde/la-face-noire-d-orange-07-06-2015-10656508.php>

La presse économique

ORANGE : Des ONG et syndicats interpellent Orange sur ses liens avec un opérateur israélien

Les Echos, le 27 mai 2015
<http://bourse.lesechos.fr/infos-conseils-boursiers/infos-conseils-valeurs/infos/des-ong-et-syndicats-interpellent-orange-sur-ses-liens-avec-un-operateur-israelien-1053264.php>

Orange veut mettre fin à sa coopération avec un opérateur israélien

Le Revenu, le 3 juin 2015
<http://www.lerevenu.com/bourse/valeurs-en-vue/orange-veut-mettre-fin-sa-cooperation-avec-un-operateur-israelien>

Orange veut réduire sa participation dans Mobinil

Challenges, le 4 juin 2015
<http://www.challenges.fr/high-tech/20150604.REU6618/orange-veut-reduire-sa-participation-dans-mobinil.html>

Orange : ça chauffe en Israël

Jean-Baptiste André, Boursier, le 4 juin 2015
<http://www.boursier.com/actions/actualites/news/orange-ca-chauffe-en-israel-631587.html>

Orange aimerait se retirer d'Israël

Léa Pfeiffer, Le Journal de l'Economie, le 4 juin 2015
http://www.journaldeleconomie.fr/Orange-aimerait-se-retirer-l-Israel_a2379.html

Comment Orange se retrouve piégé en Israël

Frédéric Bergé, BFM, le 4 juin 2015
<http://bfmbusiness.bfmtv.com/entreprise/comment-orange-se-retrouve-piege-en-israel-892208.html>

Orange pense stopper son partenariat avec l'opérateur

israélien Partner critiqués par plusieurs ONG

Nathalie Balbin, Les News Echo le 4 juin 2015

<http://www.lesnewseco.fr/topnews/orange-envisage-darreter-sa-cooperation-avec-un-operateur-israelien-016621.html>

Le pdg d'Orange provoque un tollé en déclarant vouloir mettre fin à un contrat de licence israélien

Nathalie Hamou, Les Echos, le 4 juin 2015

<http://m.lesechos.fr/monde/le-pdg-d-orange-provoque-un-tolle-en-declarant-vouloir-mettre-fin-a-un-contrat-de-licence-israelien-021111747260.htm>

Orange restera en Israël, Partner ne décolère pas

Challenges, le 7 juin 2015

<http://www.challenges.fr/entreprise/20150607.CHA6599/partner-pas-satisfait-par-les-excuses-d-orange.html>

En anglais à travers le monde:

<http://www.haaretz.com/news/diplomacy-defense/1.659520>

<http://www.haaretz.com/news/diplomacy-defense/1.659539>

<http://www.haaretz.com/news/diplomacy-defense/.premium-1.659655>

<http://www.haaretz.com/news/diplomacy-defense/1.659914>

<http://www.jpost.com/Israel-News/Politics-And-Diplomacy/French-telecom-giant-Orange-plans-to-cut-ties-with-Israel-CEO-says-404958>

<http://www.jpost.com/Israel-News/Politics-And-Diplomacy/Netanyahu-to-France-Renounce-the-miserable-actions-of-Orange-405082>

<http://www.timesofisrael.com/orange-announces-it-will-sever-link-with-israeli-subsidiary/>

<http://english.pnn.ps/2015/06/04/orange-officially-pulls-out-f>

rom-the-israeli-partner-firm/

<http://www.maannews.com/Content.aspx?id=765772>

<https://www.middleeastmonitor.com/news/middle-east/19045-partner-ceo-threatens-orange-over-ending-link-to-israel-remarks>

<http://www.middle-east-online.com/english/?id=71628>

<http://www.presstv.ir/Detail/2015/06/04/414320/Stephane-Richard-Orange-Partner-Israel>

<http://www.dailynewsegypt.com/2015/06/03/it-is-our-intention-to-terminate-contract-with-israel-orange-chief-executive>

<http://mobile.nytimes.com/2015/06/05/world/middleeast/french-firm-latest-target-of-palestinian-led-movement-to-boycott-israel.html>

<http://www.ibtimes.co.uk/orange-vs-israel-french-telecom-giant-causes-diplomatic-havoc-pull-out-strategy-1504496>

<http://www.theguardian.com/world/2015/jun/04/orange-says-it-plans-to-terminate-contract-with-brand-partner-in-israel>

<http://www.bbc.com/news/world-middle-east-33013390>

Israël: la campagne de boycott déclarée "menace stratégique"
Catherine Gouëset, L'Express, le 3 juin 2015
http://www.lexpress.fr/actualite/monde/proche-moyen-orient/israel-les-campagnes-de-boycott-declarees-menace-strategique_1686105.html Orange veut mettre un terme à sa licence de marque en Israël
RFI, le 4 juin 2015
<http://www.rfi.fr/moyen-orient/20150604-france-orange-telephonie-israel-egypte-colonisation/> Orange veut se désengager d'Israël, protestation dans l'Etat hébreu
Michael Bloch, Le JDD, le 4 juin 2015
<http://www.lejdd.fr/Economie/Entreprises/Orange-veut-se-desengager-d-Israel-des-que-possible-protestation-dans-l-Etat-hebreu-735948> Télécoms: L'Israélien Partner accuse Orange d'avoir cédé aux pro-Palestiniens 20 minutes, le 4 juin 2015

<http://www.20minutes.fr/monde/1623555-20150604-telecoms-israelien-partner-accuse-orange-avoir-cede-pro-palestiniens> La lettre musclée du gouvernement d'Israël au PDG d'Orange Jean-Baptiste Duva, Le HuffPost, le 4 juin 2015

http://www.huffingtonpost.fr/2015/06/04/israel-orange-lettre-tsippi-hotovely_n_7511456.html Israël demande des excuses au PDG d'Orange Antoine d'Abundo, La Croix, le 4 juin 2015

<http://www.la-croix.com/Actualite/Economie-Entreprises/Economie/Israel-demande-des-excuses-au-PDG-d-Orange-2015-06-04-1319798> Orange se désengage d'Israël, qui réclame des excuses Laurent LOZANO, AFP, le 4 juin 2015

<https://fr.news.yahoo.com/télécoms-israël-attend-excuses-part-dorange-124812999.htm> Télécoms : Orange s'attire les foudres d'Israël Maxime Bacquié, France Info, le 4 juin 2015

<http://www.franceinfo.fr/actu/economie/article/telecoms-orange-s-attire-les-foudres-d-israel-688266> Orange se retire d'Israël : la polémique en cinq actes Louis Boy, France TV, le 4 juin 2015

http://www.francetvinfo.fr/monde/proche-orient/israel-palestine/orange-se-retire-d-israel-la-polemique-en-cinq-actes_936321.html Orange évoque son retrait d'Israël, qui demande des excuses Piotr Smolar, Le Monde, le 4 juin 2015

http://www.lemonde.fr/economie/article/2015/06/04/polemique-en-israel-le-pdg-d-orange-s-explique_4647632_3234.html -----
----- La presse éco: Orange veut mettre fin à sa coopération avec un opérateur israélien Le Revenu, le 3 juin 2015

<http://www.lerevenu.com/bourse/valeurs-en-vue/orange-veut-mettre-fin-sa-cooperation-avec-un-operateur-israelien> Orange veut réduire sa participation dans Mobinil Challenges, le 4 juin 2015

<http://www.challenges.fr/high-tech/20150604.REU6618/orange-veut-reduire-sa-participation-dans-mobinil.html> Orange : ça chauffe en Israël Jean-Baptiste André, Boursier, le 4 juin 2015

<http://www.boursier.com/actions/actualites/news/orange-ca-chauffe-en-israel-631587.html> Orange aimerait se retirer d'Israël Léa Pfeiffer, Le Journal de l'Economie, le 4 juin 2015

http://www.journaldeleconomie.fr/Orange-aimerait-se-retirer-l-Israel_a2379.html Comment Orange se retrouve piégé en Israël Frédéric Bergé, BFM, le 4 juin 2015

<http://bfmbusiness.bfmtv.com/entreprise/comment-orange-se-retrouve-piege-en-israel-892208.html> Orange pense stopper son partenariat avec l'opérateur israélien Partner critiqués par plusieurs ONG Nathalie Balbin, Les News Echo le 4 juin 2015

<http://www.lesnewseco.fr/topnews/orange-envisage-darreter-sa-cooperation-avec-un-operateur-israelien-016621.html> Le pdg d'Orange provoque un tollé en déclarant vouloir mettre fin à un contrat de licence israélien Nathalie Hamou, Les Echos, le 4 juin 2015

<http://m.lesechos.fr/monde/le-pdg-d-orange-provoque-un-tolle-en-declarant-vouloir-mettre-fin-a-un-contrat-de-licence-israelien-021111747260.htm> ----- La presse sioniste: Les arguments débiles habituels: Le boycott d'Israël est indigne Luc de Barochez, L'Opinion, le 4 juin 2015

<http://www.lopinion.fr/4-juin-2015/boycott-d-israel-est-indigne-24937> Juifs de France, quitter Orange devient inévitable ! Amiel Cohen, JSS News, le 4 juin 2015

<http://jssnews.com/2015/06/04/juifs-de-france-quitter-orange-devient-inevitable/> Grave Crise France-Israël après les propos tenus en Egypte par le PDG d'Orange. Richard "souhaite une rupture avec Partner (Israël)". Dan Rosh, Israel Valley, le 4 juin 2015

<http://www.israelvalley.com/news/2015/06/04/46846/le-pdg-d-orange-souhaite-une-rupture-avec-partner-israel> Bennett : « Eviter l'amalgame entre Partner et Orange » IsraPress, le 4 juin 2015

<http://www.israpresse.net/bennett-eviter-lamalgame-entre-partner-et-orange/> Netanyahu appelle Paris à se démarquer de "l'initiative malheureuse" d'Orange i24 news, le 4 juin 2015

<http://www.i24news.tv/fr/actu/israel/73669-150604-bennett-appelle-les-israeliens-a-ne-pas-punir-partner-apres-les-propos-d-orange> Israël : Stéphane Richard répudie Partner Daoud Boughezala, Causeur, le 4 juin 2015

<http://www.causeur.fr/israel-stephane-richard-orange-partner-33139.html> ----- Communiqués: Orange clarifie sa position sur son accord de licence de marque avec Partner Communications Orange, le 4 juin 2015

<http://www.orange.com/fr/presse/Communiques/communiques-2015/0range-clarifie-sa-position-sur-son-accord-de-licence-de-marque-avec-Partner-Communications> Orange doit vite rompre

son contrat avec Partner communication ! SUD PTT, le 4 juin 2015
<http://www.agencemediapalestine.fr/blog/2015/06/04/communique-de-sud-ptt-orange-doit-vite-rompre-son-contrat-avec-partner-communication/> Israël Laurent Fabius, le 5 juin 2015
<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/israel-territoires-palestiniens/la-france-et-israel/evenements-18934/article/israel-declaration-de-laurent-119582> Orange : encore un effort... La Campagne BDS France, le 5 juin 2015
http://bdsfrance.org/index.php?option=com_content&view=article&id=3675%3Aorange--encore-un-effort&catid=49%3Aactualites&lang=fr -----
Et ça continue: Polémique avec Israël : le PDG d'Orange s'explique, Nétanyahou s'enflamme Sarah Belouezzane et Piotr Smolar, Le Monde, le 5 juin 2015
http://www.lemonde.fr/economie/article/2015/06/04/orange-envisage-de-se-retirer-d-israel_4646823_3234.html Fabius voit rouge dans l'affaire Orange en Israël RT, le 5 juin 2015
<http://francais.rt.com/france/2949-fabius-voit-rouge-dans-laffaire> Affaire Orange: Paris tente de calmer l'orage, rejette tout "boycott d'Israël" Marie WOLFROM, AFP, le 5 juin 2015
<https://fr.news.yahoo.com/affaire-orange-france-oppos%C3%A9e-a-u-boycott-d-isra%C3%ABl-085524349.html> Orange : Stéphane Richard tente d'apaiser la colère d'Israël Cyrille Louis, le Figaro, le 5 juin 2015
<http://www.lefigaro.fr/international/2015/06/05/01003-20150605ARTFIG00209-orange-stephane-richard-tente-d-apaiser-la-colere-d-israel.php> ----- En anglais à travers le monde:
<http://www.jpost.com/Israel-News/Politics-And-Diplomacy/Netanyahu-to-France-Renounce-the-miserable-actions-of-Orange-405082>
<http://www.haaretz.com/news/diplomacy-defense/.premium-1.659655>
<http://www.timesofisrael.com/orange-announces-it-will-sever-link-with-israeli-subsidiary/>
<http://english.pnn.ps/2015/06/04/orange-officially-pulls-out-from-the-israeli-partner-firm/>
<http://www.maannews.com/Content.aspx?id=765772>
<https://www.middleeastmonitor.com/news/middle-east/19045-partner-ceo-threatens-orange-over-ending-link-to-israel-remarks>

<http://www.middle-east-online.com/english/?id=71628>
<http://www.presstv.ir/Detail/2015/06/04/414320/Stephane-Richard-Orange-Partner-Israel>
<http://mobile.nytimes.com/2015/06/05/world/middleeast/french-firm-latest-target-of-palestinian-led-movement-to-boycott-israel.html>
<http://www.ibtimes.co.uk/orange-vs-israel-french-telecom-giant-causes-diplomatic-havoc-pull-out-strategy-1504496>
<http://www.theguardian.com/world/2015/jun/04/orange-says-it-plans-to-terminate-contract-with-brand-partner-in-israel>
<http://www.bbc.com/news/world-middle-east-33013390>
===== Première série:
<http://bourse.lesechos.fr/infos-conseils-boursiers/infos-conseils-valeurs/infos/des-ong-et-syndicats-interpellent-orange-sur-ses-liens-avec-un-operateur-israelien-1053264.php>
http://www.bdsfrance.org/index.php?option=com_content&view=article&id=3668%3Aades-egyptiens-lancent-le-boycott-de-la-filiale-mobinil-dorange-sur-sa-complicite-avec-les-crimes-israeliens-&catid=49%3Aactualites&lang=fr
http://www.bdsfrance.org/index.php?option=com_content&view=article&id=3667%3Aorange-la-mobilisation-continue-&catid=49%3Aactualites&lang=fr -----
Deuxième série: Egypte : la colonisation israélienne peut coûter cher à Mobinil Alexandre Buccianti, RFI, le 28 mai 2015
<http://www.rfi.fr/moyen-orient/20150528-egypte-operateur-mobinil-boycotte/> Sous la pression du boycott, Orange cherche à prendre ses distances avec les opérations israéliennes Ali Abunimah, Electronic Intifada, le 2 Juin 2015
http://bdsfrance.org/index.php?option=com_content&view=article&id=3671%3Asous-la-pression-du-boycott-orange-cherche-a-prendre-ses-distances-avec-les-operations-israeliennes&catid=49%3Aactualites&lang=fr Orange veut mettre fin à sa coopération avec un opérateur israélien AFP/Le Parisien, le 3 Juin 2015
<http://www.leparisien.fr/high-tech/orange-veut-mettre-fin-a-sa-cooperation-avec-un-operateur-israelien-03-06-2015-4829689.php> Et aussi:
http://www.liberation.fr/monde/2015/06/03/orange-envisage-d-arreter-sa-cooperation-avec-un-operateur-israelien_1322531
<http://www.lefigaro.fr/flash-eco/2015/06/03/97002-20150603FILWW00391-orange-veut-se-retirer-d-israel.php>

http://lexpansion.lexpress.fr/entreprises/orange-veut-mettre-fin-a-sa-cooperation-avec-un-operateur-israelien_1686106.html
<http://www.i24news.tv/fr/actu/international/moyen-orient/73626-150603-le-pdg-d-orange-souhaiterait-couper-ses-liens-avec-israel-des-que-possible> Et en anglais:
<http://www.haaretz.com/news/diplomacy-defense/1.659520>
<http://www.jpost.com/Israel-News/Politics-And-Diplomacy/French-telecom-giant-Orange-plans-to-cut-ties-with-Israel-CEO-says-404958>
<http://www.dailynewsegypt.com/2015/06/03/it-is-our-intention-to-terminate-contract-with-israel-orange-chief-executive> Don't buy Orange's excuse for why it can't end its complicity in Israeli crimes Ali Abunimah, Electronic Intifada, le 4 juin 2015
<http://electronicintifada.net/blogs/ali-abunimah/dont-buy-oranges-excuse-why-it-cant-end-its-complicity-israeli-crimes> Bennett urges Israelis not to punish local operator for Orange CEO's remarks Partner Communications is 'the victim, not the aggressor,' education minister says after telecom giant's CEO says would withdraw from Israel 'tomorrow' if it could. By Haaretz | Jun. 4, 2015 | Haaretz Daily Newspaper
<http://www.haaretz.com/news/diplomacy-defense/1.659539>Israël: la campagne de boycott déclarée "menace stratégique" Catherine Gouëset, L'Express, le 3 juin 2015
http://www.lexpress.fr/actualite/monde/proche-moyen-orient/israel-les-campagnes-de-boycott-declarees-menace-strategique_1686105.html Orange veut mettre un terme à sa licence de marque en Israël RFI, le 4 juin 2015
<http://www.rfi.fr/moyen-orient/20150604-france-orange-telephonie-israel-egypte-colonisation/> Orange veut se désengager d'Israël, protestation dans l'Etat hébreu Michael Bloch, Le JDD, le 4 juin 2015
<http://www.lejdd.fr/Economie/Entreprises/Orange-veut-se-desengager-d-Israel-des-que-possible-protestation-dans-l-Etat-hebreu-735948> Télécoms: L'Israélien Partner accuse Orange d'avoir cédé aux pro-Palestiniens 20 minutes, le 4 juin 2015
<http://www.20minutes.fr/monde/1623555-20150604-telecoms-israelien-partner-accuse-orange-avoir-cede-pro-palestiniens> La lettre musclée du gouvernement d'Israël au PDG d'Orange Jean-Baptiste Duva, Le HuffPost, le 4 juin 2015
<http://www.huffingtonpost.fr/2015/06/04/israel-orange-lettre-t>

sippi-hotovely_n_7511456.html Israël demande des excuses au PDG d'Orange Antoine d'Abbundo, La Croix, le 4 juin 2015
<http://www.la-croix.com/Actualite/Economie-Entreprises/Economie/Israel-demande-des-excuses-au-PDG-d-Orange-2015-06-04-1319798> Orange se désengage d'Israël, qui réclame des excuses Laurent LOZANO, AFP, le 4 juin 2015
<https://fr.news.yahoo.com/télécoms-israël-attend-excuses-part-dorange-124812999.htm> Télécoms : Orange s'attire les foudres d'Israël Maxime Bacquié, France Info, le 4 juin 2015
<http://www.franceinfo.fr/actu/economie/article/telecoms-orange-s-attire-les-foudres-d-israel-688266> Orange se retire d'Israël : la polémique en cinq actes Louis Boy, France TV, le 4 juin 2015
http://www.francetvinfo.fr/monde/proche-orient/israel-palestine/orange-se-retire-d-israel-la-polemique-en-cinq-actes_936321.html Orange évoque son retrait d'Israël, qui demande des excuses Piotr Smolar, Le Monde, le 4 juin 2015
http://www.lemonde.fr/economie/article/2015/06/04/polemique-en-israel-le-pdg-d-orange-s-explique_4647632_3234.html -----
----- La presse éco: Orange veut mettre fin à sa coopération avec un opérateur israélien Le Revenu, le 3 juin 2015
<http://www.lerevenu.com/bourse/valeurs-en-vue/orange-veut-mettre-fin-sa-cooperation-avec-un-operateur-israelien> Orange veut réduire sa participation dans Mobinil Challenges, le 4 juin 2015
<http://www.challenges.fr/high-tech/20150604.REU6618/orange-veut-reduire-sa-participation-dans-mobinil.html> Orange : ça chauffe en Israël Jean-Baptiste André, Boursier, le 4 juin 2015
<http://www.boursier.com/actions/actualites/news/orange-ca-chauffe-en-israel-631587.html> Orange aimerait se retirer d'Israël Léa Pfeiffer, Le Journal de l'Economie, le 4 juin 2015
http://www.journaldeleconomie.fr/Orange-aimerait-se-retirer-l-Israel_a2379.html Comment Orange se retrouve piégé en Israël Frédéric Bergé, BFM, le 4 juin 2015
<http://bfmbusiness.bfmtv.com/entreprise/comment-orange-se-retrouve-piege-en-israel-892208.html> Orange pense stopper son partenariat avec l'opérateur israélien Partner critiqués par plusieurs ONG Nathalie Balbin, Les News Echo le 4 juin 2015
<http://www.lesnewseco.fr/topnews/orange-envisage-darreter-sa-c>

operation-avec-un-operateur-israelien-016621.html Le pdg d'Orange provoque un tollé en déclarant vouloir mettre fin à un contrat de licence israélien Nathalie Hamou, Les Echos, le 4 juin 2015
<http://m.lesechos.fr/monde/le-pdg-d-orange-provoque-un-tolle-en-declarant-vouloir-mettre-fin-a-un-contrat-de-licence-israelien-021111747260.htm> ----- La presse sioniste: Les arguments débiles habituels: Le boycott d'Israël est indigne Luc de Barochez, L'Opinion, le 4 juin 2015
<http://www.lopinion.fr/4-juin-2015/boycott-d-israel-est-indigne-24937> Juifs de France, quitter Orange devient inévitable ! Amiel Cohen, JSS News, le 4 juin 2015
<http://jssnews.com/2015/06/04/juifs-de-france-quitter-orange-devient-inevitable/> Grave Crise France-Israël après les propos tenus en Egypte par le PDG d'Orange. Richard "souhaite une rupture avec Partner (Israël)". Dan Rosh, Israel Valley, le 4 juin 2015
<http://www.israelvalley.com/news/2015/06/04/46846/le-pdg-d-orange-souhaite-une-rupture-avec-partner-israel> Bennett : « Eviter l'amalgame entre Partner et Orange » IsraPress, le 4 juin 2015
<http://www.israpresse.net/bennett-eviter-lamalgame-entre-partner-et-orange/> Netanyahu appelle Paris à se démarquer de "l'initiative malheureuse" d'Orange i24 news, le 4 juin 2015
<http://www.i24news.tv/fr/actu/israel/73669-150604-bennett-appelle-les-israeliens-a-ne-pas-punir-partner-apres-les-propos-d-orange> Israël : Stéphane Richard répudie Partner Daoud Boughezala, Causeur, le 4 juin 2015
<http://www.causeur.fr/israel-stephane-richard-orange-partner-33139.html> ----- Communiqués: Orange clarifie sa position sur son accord de licence de marque avec Partner Communications Orange, le 4 juin 2015
<http://www.orange.com/fr/presse/Communiques/communiques-2015/0-range-clarifie-sa-position-sur-son-accord-de-licence-de-marque-avec-Partner-Communications> Orange doit vite rompre son contrat avec Partner communication ! SUD PTT, le 4 juin 2015
<http://www.agencemediapalestine.fr/blog/2015/06/04/communique-de-sud-ptt-orange-doit-vite-rompre-son-contrat-avec-partner-communication/> Israël Laurent Fabius, le 5 juin 2015

<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/israel-territoires-palestiniens/la-france-et-israel/evenements-18934/article/israel-declaration-de-laurent-119582> Orange : encore un effort... La Campagne BDS France, le 5 juin 2015

http://bdsfrance.org/index.php?option=com_content&view=article&id=3675%3Aorange--encore-un-effort&catid=49%3Aactualites&lang=fr -----

Et ça continue: Polémique avec Israël : le PDG d'Orange s'explique, Nétanyahou s'enflamme Sarah Belouezzane et Piotr Smolar, Le Monde, le 5 juin 2015

http://www.lemonde.fr/economie/article/2015/06/04/orange-envisage-de-se-retirer-d-israel_4646823_3234.html Fabius voit rouge dans l'affaire Orange en Israël RT, le 5 juin 2015

<http://français.rt.com/france/2949-fabius-voit-rouge-dans-laffaire> Affaire Orange: Paris tente de calmer l'orage, rejette tout "boycott d'Israël" Marie WOLFROM, AFP, le 5 juin 2015

<https://fr.news.yahoo.com/affaire-orange-france-oppos%C3%A9e-a-u-boycott-d-isra%C3%ABl-085524349.html> Orange : Stéphane Richard tente d'apaiser la colère d'Israël Cyrille Louis, le Figaro, le 5 juin 2015

<http://www.lefigaro.fr/international/2015/06/05/01003-20150605ARTFIG00209-orange-stephane-richard-tente-d-apaiser-la-colere-d-israel.php> ----- En anglais à travers le monde :

<http://www.jpost.com/Israel-News/Politics-And-Diplomacy/Netanyahu-to-France-Renounce-the-miserable-actions-of-Orange-405082>

<http://www.haaretz.com/news/diplomacy-defense/.premium-1.659655>

<http://www.timesofisrael.com/orange-announces-it-will-sever-link-with-israeli-subsidiary/>

<http://english.pnn.ps/2015/06/04/orange-officially-pulls-out-from-the-israeli-partner-firm/>

<http://www.maannews.com/Content.aspx?id=765772>

<https://www.middleeastmonitor.com/news/middle-east/19045-partner-ceo-threatens-orange-over-ending-link-to-israel-remarks>

<http://www.middle-east-online.com/english/?id=71628>

<http://www.presstv.ir/Detail/2015/06/04/414320/Stephane-Richard-Orange-Partner-Israel>

<http://mobile.nytimes.com/2015/06/05/world/middleeast/french-firm-latest-target-of-palestinian-led-movement-to-boycott->

israel.html

<http://www.ibtimes.co.uk/orange-vs-israel-french-telecom-giant-causes-diplomatic-havoc-pull-out-strategy-1504496>

<http://www.theguardian.com/world/2015/jun/04/orange-says-it-plans-to-terminate-contract-with-brand-partner-in-israel>

<http://www.bbc.com/news/world-middle-east-33013390>

===== Première série:

<http://bourse.lesechos.fr/infos-conseils-boursiers/infos-conseils-valeurs/infos/des-ong-et-syndicats-interpellent-orange-sur-ses-liens-avec-un-operateur-israelien-1053264.php>

http://www.bdsfrance.org/index.php?option=com_content&view=article&id=3668%3Ades-egyptiens-lancent-le-boycott-de-la-filiale-mobinil-dorange-sur-sa-complicite-avec-les-crimes-israeliens-&catid=49%3Aactualites&lang=fr

http://www.bdsfrance.org/index.php?option=com_content&view=article&id=3667%3Aorange-la-mobilisation-continue-&catid=49%3Aactualites&lang=fr

Deuxième série: Egypte : la colonisation israélienne peut coûter cher à Mobinil Alexandre Buccianti, RFI, le 28 mai 2015

<http://www.rfi.fr/moyen-orient/20150528-egypte-operateur-mobinil-boycotte/> Sous la pression du boycott, Orange cherche à prendre ses distances avec les opérations israéliennes Ali Abunimah, Electronic Intifada, le 2 Juin 2015

http://bdsfrance.org/index.php?option=com_content&view=article&id=3671%3Asous-la-pression-du-boycott-orange-cherche-a-prendre-ses-distances-avec-les-operations-israeliennes&catid=49%3Aactualites&lang=fr

Orange veut mettre fin à sa coopération avec un opérateur israélien AFP/Le Parisien, le 3 Juin 2015

<http://www.leparisien.fr/high-tech/orange-veut-mettre-fin-a-sa-cooperation-avec-un-operateur-israelien-03-06-2015-4829689.php>

Et aussi: http://www.liberation.fr/monde/2015/06/03/orange-envisage-d-arreter-sa-cooperation-avec-un-operateur-israelien_1322531

<http://www.lefigaro.fr/flash-eco/2015/06/03/97002-20150603FILWW00391-orange-veut-se-retirer-d-israel.php>

http://lexpansion.lexpress.fr/entreprises/orange-veut-mettre-fin-a-sa-cooperation-avec-un-operateur-israelien_1686106.html

<http://www.i24news.tv/fr/actu/international/moyen-orient/73626-150603-le-pdg-d-orange-souhaiterait-couper-ses-liens-avec-israel-des-que-possible> Et en anglais:

<http://www.haaretz.com/news/diplomacy-defense/1.659520>
<http://www.jpost.com/Israel-News/Politics-And-Diplomacy/French-telecom-giant-Orange-plans-to-cut-ties-with-Israel-CEO-says-404958>

<http://www.dailynewsegypt.com/2015/06/03/it-is-our-intention-to-terminate-contract-with-israel-orange-chief-executive> Don't buy Orange's excuse for why it can't end its complicity in Israeli crimes Ali Abunimah, Electronic Intifada, le 4 juin 2015

<http://electronicintifada.net/blogs/ali-abunimah/dont-buy-oranges-excuse-why-it-cant-end-its-complicity-israeli-crimes>
Bennett urges Israelis not to punish local operator for Orange CEO's remarks Partner Communications is 'the victim, not the aggressor,' education minister says after telecom giant's CEO says would withdraw from Israel 'tomorrow' if it could. By Haaretz | Jun. 4, 2015 | Haaretz Daily Newspaper
<http://www.haaretz.com/news/diplomacy-defense/1.659539>

« Les Sud-Africains ressentent avec acuité ce que vivent les Palestiniens »

Photo : Rassemblement de Sud-Africains devant le ministère des Relations internationales à Pretoria, le 11 Juillet 2014, pour protester contre les frappes aériennes israéliennes sur la bande de Gaza (Ihsaan Haffejee / Agence Anadolu)

Pouvez-vous nous décrire l'action de la campagne BDS en Afrique du Sud ?



Farid Esack : La campagne BDS en Afrique du Sud suit les mêmes méthodes que partout ailleurs dans le monde. La campagne fête

d'ailleurs ses 10 ans cette année et sa sixième année en Afrique du Sud. Nous agissons sur les plans économique, politique, culturel et académique, et dans chacun de ces domaines, nous avons obtenu de grandes victoires. L'université de Johannesburg où j'enseigne est par exemple la première université au monde à avoir arrêté toute coopération avec les universités israéliennes en protestation contre l'apartheid d'Etat en Israël.

Il y'a tout de même deux grandes différences entre la branche sud-africaine du mouvement BDS et les autres dans le monde. Tout d'abord, les Sud-Africains ressentent avec une plus grande acuité ce que vivent les Palestiniens du fait de notre histoire récente et de nos souffrances communes. Pour nous, qualifier la politique israélienne d'apartheid n'est pas un simple slogan. Chacun de nos leaders ayant visité Israël rapportent que les conditions de vie des Palestiniens sont pires que celles dans lesquelles nous avons vécu en Afrique du Sud. L'autre différence est le soutien important que nous apporte le gouvernement sud-africain. J'ai appris il y'a peu que les ministres de l'Economie, de l'Enseignement supérieur et de la Sciences et de la Technologie ont condamné l'interdiction de mon intervention à l'université Paris 1.

Existe-t-il un soutien homogène au sein de la population à la cause palestinienne et au mouvement BDS ?

La grande majorité des Sud-Africains soutient la cause palestinienne. Il y a néanmoins deux catégories qui sont plus distants. La première est composée d'une partie de la communauté juive qui ne représentent qu'une toute petite frange de la population et qui est globalement plus à droite que les Israéliens eux-mêmes. Alors que Netanyahu n'a recueilli que 22% des voix israéliennes aux dernières élections, 58% des juifs sud-africains ayant voté ont choisi le Likoud [parti de Netanyahu] et le reste des électeurs ont voté pour les autres formations de droites. Tous les juifs ne

sont toutefois pas pro-israéliens. Plusieurs organisations juives éminentes ont lutté contre l'apartheid en Afrique du Sud et soutiennent aujourd'hui le mouvement de boycott contre Israël. On peut citer notamment le *Jewish Organization for Peace* et *Stop the Jewish National Fund* qui ont apporté leur soutien au mouvement BDS.

La deuxième catégorie soutenant Israël est composée des groupes chrétiens de droite qui ne représentent que 1% des électeurs, et disposent actuellement de deux sièges au parlement sur 400 élus. Malgré leur faible représentativité, ils reçoivent un appui de plus en plus important de la part d'organisations américaines.

Ces deux groupes sont les principaux supporters sud-africains d'Israël qui ne sont pas même Afrikaners. La plupart des blancs sont indifférents à cette cause et lorsqu'ils doivent se positionner, ils sont plutôt pro-palestiniens. La situation au sein de la communauté noire est différente puisque 99% d'entre eux se disent favorables aux Palestiniens.

Le terme « d'apartheid » est souvent utilisé pour définir le régime israélien : selon-vous, est-ce pertinent ?

J'utilise moi-même le terme d'apartheid en ce qui concerne Israël. Ces analogies ont tout de même des limites puisque ce terme a été utilisé dans un contexte particulier. Je ne pense pas qu'Israël puisse être comparé à un Etat d'apartheid mais il a des pratiques d'apartheid. Parler d'Etat colonial ne signifie pas qu'il n'y ait qu'un seul type de colonisation ou encore qu'un seul degré de cruauté. Les deux tiers du monde ont vécu à un moment donné sous colonisation. Pourtant, certaines colonisations étaient moins brutales que d'autres. C'est pareil avec l'apartheid.



Manifestation dans les rues de Durban contre les opérations de l'armée israélienne à Gaza, le 25 Juillet 2014 (AFP PHOTO / RAJESH JANTILAL)

Vous avez vécu la lutte contre l'apartheid dans votre pays et vous étiez engagé dans les mouvements de libération. Pensez-vous que la campagne de boycott lancée contre Israël pourra être aussi efficace que celle qui avait été lancée contre le régime sud-africain ?

C'est difficile à dire. Le contexte international est différent aujourd'hui. Nous ne sommes plus dans un monde bipolaire où l'opposition entre les blocs américain et soviétique avaient pu être utilisé à notre avantage. Maintenant, les Etats-Unis dominant les relations internationales malgré l'ascension de nouvelles puissances comme la Chine. Il n'y a plus d'impératif à soutenir le mouvement de boycott. S'ajoute à cela les divisions internes au sein du leadership palestiniens qui n'étaient pas aussi forte au sein de la direction de l'ANC. Lorsque l'on évoque notre lutte, les gens ont tendance à ne se rappeler que des dernières années avec les grandes conférences de Londres et les millions de manifestants dans les rues. Ils oublient que les membres de l'ANC se sont battus pendant plus de 25 ans dans les arrière-salles de Paris, Stockholm, Londres, Washington où personne ne leur prêtait attention. Il y a encore six ans, Mandela était toujours inscrit sur la liste américaine des terroristes. Lorsque l'on compare les victoires obtenues par la campagne BDS et celles obtenues par l'ANC, les premières sont plus importantes. Malgré tout cela ne dit rien de l'issue du combat.

Source :

<http://www.politis.fr/Les-Sud-Africains-ressentent-avec,30934.html>

Dans la manifestation en soutien à Gaza, le succès des appels au boycott d'Israël

Au tout début de la nouvelle manifestation parisienne en soutien à Gaza, qui a rassemblé entre 3 500 et 8 000 personnes, samedi 9 août, un homme distribue un document. Quatre pages agrafées avec un tableau répertoriant les produits israéliens ou issus des colonies à boycotter. Chaque groupe visé voit les marques qu'il possède détaillées.



C'est le cas de L'Oréal, qui est cité au même titre que Garnier ou Vichy. La dernière case explique les raisons de les boycotter. Dans le cas du géant de la cosmétique, c'est parce qu'il aurait investi des « millions en créant une unité de production à Migdal Haemeck [une ville du nord d'Israël] ».

Ce type d'appels au boycott connaît un certain succès parmi les manifestants qui prennent les documents qu'on leur tend. A l'image de Lina, hôtesse de l'air de 29 ans, qui « soutient la Palestine depuis toujours » mais n'est devenue réellement militante que depuis le début de l'opération « Bordure protectrice ».

LISTE FACEBOOK

« *Choquée par les images d'enfants massacrés* », la jeune femme a depuis revu tout son mode de vie. Elle fume dorénavant des cigarettes espagnoles, ne fréquente plus Carrefour et n'achète plus aucune boisson produite par Coca-Cola.

Lina est persuadée de la véracité des informations qu'elle rapporte. Elle a écumé les sites Internet et Facebook pour établir une liste des produits ou enseignes à éviter. Convaincue de l'efficacité de la démarche, elle pense que si de nombreux militants l'imitent, cela peut créer un vrai impact.

« *Je m'en fiche que François Hollande considère cela comme une arme indigne ; tuer des civils sans défense, ce n'est pas indigne, ça ?* » En France, depuis la circulaire Alliot-Marie de 2010, toujours en vigueur, il est interdit d'appeler au boycott d'un pays. Une interdiction qui ne dissuade pas les manifestants.

« **ALLER PLUS LOIN** »

Rachid et Nadia, 35 et 34 ans, eux, sont plus aguerris dans le boycott des produits israéliens. Ce couple a participé à toutes les manifestations de soutien à la Palestine, y compris celles qui ont été interdites, comme celle de Barbès le 19 juillet.



Rachid brandit même une pancarte qui incite au boycott d'Israël. Un principe qu'ils disent suivre dans leur vie quotidienne depuis plusieurs années. Ces trentenaires expliquent éviter « *tout ce qui peut de près ou de loin financer l'achat d'armes ou de matériaux pour construire des colonies* ».

Lorsqu'elle fait ses courses, Nadia est aiguillée par l'application Buycott , téléchargée sur son smartphone, pour identifier les produits à bannir. « *Ça prend deux fois plus de temps, mais permet d'aller plus loin* », explique-t-elle.

Les militants dans le cortège partagent souvent ce raisonnement : pour eux, manifester ne suffit pas, et le

boycott est un mode d'action à mener au quotidien.

MOUVEMENT LANCÉ EN 2009

Un peu plus loin dans le cortège, Martine, 61 ans, un pied entre les Antilles et le Maroc, profite de sa présence à Paris pour manifester pour la première fois. Elle aussi dit avoir été choquée par « *les images des Palestiniens qui n'ont rien pour se défendre* ».

Pour les aider, elle a décidé de « *peaufiner sa liste* » des produits israéliens à ne pas acheter :

« C'est une action concrète, les puissants ne comprennent que le pouvoir de l'argent. C'est pacifiste et les effets sont positifs. En fait, c'est tout ce qui nous reste. »

Françoise, 82 ans, dans le cortège de l'association organisatrice, France-Palestine Solidarité, partage le même constat. Cette militante de longue date explique avoir déjà boycotté l'Afrique du Sud du temps de l'apartheid.

Elle le fait aujourd'hui avec Israël, dont elle n'achète ni les fruits, ni les légumes, ni les médicaments, car « *nous oublions souvent que le meilleur soutien à Israël, c'est nous* », dit-elle.



Imen, l'une des animatrices du mouvement BDS (Boycott, désinvestissement, sanctions) France, fer de lance du mouvement de boycott lancé en 2009 lors de l'opération « Plomb durci », raconte que depuis un mois leur page Facebook « *explose d'encouragements et de demandes* ».

Le mouvement a lancé cette campagne comme « *seule réponse face à l'impunité d'Israël. Nous appelons à boycotter les institutions et produits israéliens* ». La branche française du mouvement respecte la liste établie par la maison mère palestinienne. Ainsi, Coca-Cola, pourtant souvent le premier produit visé par les manifestants, n'entre-t-il pas dans cette catégorie.

A l'arrivée aux Invalides, BDS organise une mobilisation éclair. Plusieurs militants s'allongent à terre recouverts de draps blancs maculés de ketchup, pour symboliser les victimes palestiniennes.

La mobilisation pour Gaza faiblit à Paris

Un mois après le début de la guerre entre Israël et le Hamas, le collectif national pour une paix durable entre Palestiniens et Israéliens avait une nouvelle fois appelé à manifester à Paris samedi 9 août.

Le trajet était identique à la semaine précédente : Denfert-Rochereau – Invalides. Mais l'affluence fut moins importante que lors des précédents rassemblements où l'on a dénombré jusqu'à 15 000 manifestants. Cette fois-ci, 3 500 personnes ont défilé selon la police, jusqu'à 8 000 selon les organisateurs, avant de se disperser dans le calme.

Le Nouveau Parti Anticapitaliste (NPA), le Parti communiste (PC), Europe Écologie les Verts ou la CGT étaient en tête du le cortège clairsemé. Le Collectif Cheikh Yassine, également présent, appelle à la « *résistance* », dans la lignée de slogans reprenant ceux des autres manifestations : « *Israël*

assassin, Hollande complice », « *Nous sommes tous des Palestiniens* » ou encore « *Israël assassin, boycott* ».

Une manifestante avec une pancarte qui détourne la Marseillaise (« *Aux armes Palestiniens, formez vos bataillons. Marchons, marchons* ») interprète l'affluence moindre comme une conséquence de la trêve de trois jours entre Israël et le Hamas, et des vacances en France : « *Les gens se sont endormis* ».

Faïza Zerouala

Journaliste au Monde

Source :

http://www.lemonde.fr/societe/article/2014/08/10/dans-la-manifestation-en-soutien-a-gaza-le-succes-des-appels-au-boycott-d-israel_4469637_3224.html

Podcast « Du grain à moudre » A quoi sert le boycott des produits israéliens?

<http://www.franceculture.fr/emission-du-grain-a-moudre-a-quoi-sert-le-boycott-des-produits-israeliens-2014-05-20>

Relaxés ! 3 militants pro-palestiniens, poursuivis pour avoir appelé au boycott de produits israéliens devant un supermarché de Perpignan, en mai 2010, ont été ''blanchis'' par la justice hier. La cour d'appel de Montpellier a confirmé le jugement prononcé en première instance, l'été dernier. Ils étaient poursuivis pour provocation à la discrimination, à la haine ou à la violence.

Il y a donc eu relaxe cette fois-ci, mais ce n'est pas toujours le cas. Ainsi, en novembre dernier, dans une affaire similaire, la cour d'appel de Colmar décidait au contraire de condamner d'autres militants, à des peines de 1000 euros avec sursis. Illustration parfaite du flou juridique qui entoure aujourd'hui en France la question du boycott des produits made in Israël.

Une question de plus en plus audible à l'échelle internationale, la polémique autour de l'actrice Scarlett Johansson, critiquée pour avoir accepté de faire la promotion d'une marque israélienne installée dans les territoires palestiniens, cette polémique ne constituant que l'écume d'un mouvement qui inquiète de plus en plus, dit-on, le gouvernement israélien.

Cette question n'est pourtant pas nouvelle. C'est en 2005 que la campagne BDS : Boycott, Désinvestissement et Sanctions, a été lancée par des membres de la société civile palestinienne, pour dénoncer notamment la construction du mur de séparation entre Israël et la Cisjordanie.

Une façon d'obtenir, de manière pacifique, un changement dans la politique israélienne. Mais une méthode qui, pour ses opposants, est à la fois illégale et illégitime.

« *A quoi sert le boycott des produits israéliens ?* » C'est notre sujet du jour.

www.bdsfrance.org

www.ujfp.org

Tribune sur Liberation.fr : La France contre les défenseurs du droit international ?



par Rony BRAUMAN Médecin, essayiste, François DUBUISSON
Professeur de droit international à l'Université libre de
Bruxelles (ULB) , Ghislain POISSONNIER Magistrat et Pierre
OSSELAND Avocat

17 avril 2014 à 18:06

Depuis 2009, en France, des militants associatifs se mobilisent dans les commerces, les entreprises, les universités, les médias pour que les consommateurs boycottent l'achat de produits israéliens et que les citoyens exigent de leurs responsables politiques des actions concrètes contre la politique illégale et injuste de l'État d'Israël. Ils sont de plus en plus nombreux à rejoindre la campagne internationale BDS pour «Boycott, Désinvestissement, Sanctions» qui appelle à agir pour le respect du droit international en Palestine. Il s'agit d'une campagne internationale, citoyenne et non-violente, qui a lieu dans plus de 40 États dans le monde.

La campagne BDS trouve son origine dans l'appel lancé, le 9 juillet 2005, par 172 partis, organisations et syndicats palestiniens : «Nous, représentants de la société civile palestinienne, invitons les organisations des sociétés civiles internationales et les gens de conscience du monde entier à imposer de larges boycotts et à mettre en application des initiatives de retrait d'investissement contre Israël tels que ceux appliqués à l'Afrique du Sud à l'époque de l'apartheid».

Elle a pour but d'exercer une pression sur l'État d'Israël,

notamment, pour qu'il renonce à la colonisation de la Cisjordanie et de Jérusalem-Est, ainsi qu'à la construction du mur de séparation. Rappelons que, si la colonisation et le «mur» ont été déclarés illégaux par l'avis de la Cour internationale de justice de La Haye du 9 juillet 2004, les États n'ont rien fait ou presque pour pousser Israël à se conformer à cette décision, alors qu'il leur revient de «faire respecter» le droit international. La campagne BDS ne fait finalement que rappeler aux gouvernements leurs obligations légales.

Cependant, la France est le seul pays (avec Israël depuis 2011) à envisager de la rendre punissable pénalement. Un texte interne au ministère de la Justice adopté le 12 février 2010, dite «circulaire Alliot-Marie», garde des Sceaux de l'époque, ordonne aux procureurs de poursuivre ceux qui appellent au boycott des produits israéliens. Depuis l'adoption de la circulaire, des poursuites pénales ont été engagées contre plus d'une quarantaine de militants de la campagne BDS pour *«provocation à la discrimination raciale, nationale ou religieuse»*. La situation est d'autant plus choquante que les militants de la campagne alertent le public et l'administration sur une violation du droit français et européen par les autorités israéliennes.

En effet, il est de notoriété publique qu'Israël délivre des certificats de manière indifférenciée à des produits fabriqués dans les colonies israéliennes de Cisjordanie ou sur le territoire israélien, tant et si bien que le consommateur n'est pas informé de l'origine des produits qu'il achète. Cependant, que l'on soit pour ou contre le boycott de l'État d'Israël ou même indifférent au problème, la circulaire Alliot-Marie est profondément choquante pour au moins trois raisons.

Tout d'abord, l'appel au boycott fait partie du débat politique républicain. C'est un droit qui s'exprime depuis des décennies en France, comme un droit à la revendication et

à la critique. La tentative de pénalisation actuelle de la campagne BDS – à l’initiative du ministère de la Justice – s’inscrit en contradiction avec une tradition française d’action politique non-violente. Madame Taubira a d’ailleurs qualifié l’appel au boycott des produits issus d’un régime oppressif de «*pratique militante, reconnue, publique*» et admet l’avoir encouragé en son temps contre les produits sud-africains. Jamais il n’avait été envisagé de pénaliser la campagne de la société civile contre l’apartheid sud-africain. Aucune poursuite n’a été engagée en France contre ceux qui appellent au boycott des produits chinois, en raison de la situation au Tibet, ou des produits russes, en raison de la situation en Tchétchénie. Rien de tel, non plus, contre ceux de nos responsables politiques qui ont appelé à sanctionner le Mexique, à cause de la détention de Florence Cassez, ou encore, l’Ukraine, à cause de l’emprisonnement de Ioula Timochenko.

Ensuite, l’appel au boycott n’est pas interdit en droit français, tant qu’il ne tombe pas dans le champ d’application des deux textes du code pénal qui interdisent la discrimination (article 225-1) et l’entrave à l’exercice d’une activité économique (article 225-2). La circulaire Alliot-Marie affirme, sans le démontrer, que l’article 24 alinéa 8 de la loi de 1881 sur la presse permettrait de réprimer les appels lancés par des citoyens au boycott de produits issus d’un État dont la politique est contestée. En réalité, cet article est destiné uniquement à réprimer les appels discriminatoires contre des personnes physiques. Or, la circulaire l’interprète de manière extensive, en contradiction avec la règle de l’interprétation stricte des lois pénales. Madame Taubira a même reconnu que cette circulaire contenait une interprétation de la loi qui pouvait être considérée comme «injuste» ou «abusive». Cette interprétation est d’autant plus malvenue que la campagne BDS condamne toute forme de racisme et d’antisémitisme et n’utilise que des moyens pacifiques pour convaincre les consommateurs.

Enfin, le droit européen interdit une telle pénalisation. Toute interprétation du droit français dans le sens de la pénalisation de propos appelant à des mesures coercitives (boycott, embargo, suspension de la coopération, gel des avoirs, retrait des investissements, etc.) contre un État critiqué pour ses violations du droit international est contraire à la convention européenne des droits de l'homme qui protège la liberté d'expression. La Cour européenne des droits de l'homme rappelle, régulièrement, que les groupes militants bénéficient, sur des sujets politiques, d'une protection renforcée de leur liberté d'expression. La cour d'appel de Paris a d'ailleurs relaxé des militants de la campagne BDS, considérant que les propos tenus constituaient une forme de critique pacifique de la politique d'un État, et donc relevaient du droit à l'expression sur un sujet d'intérêt général.

Une abrogation immédiate de la circulaire Alliot-Marie s'impose. Il est indispensable de lutter contre les discriminations, le racisme et l'antisémitisme. Il est tout aussi indispensable de respecter la liberté d'expression de ceux qui se mobilisent pacifiquement pour que le droit international soit appliqué en Palestine et ailleurs.

Rony BRAUMAN Médecin, essayiste, François DUBUISSON Professeur de droit international à l'Université libre de Bruxelles (ULB) , Ghislain POISSONNIER Magistrat et Pierre OSSELAND Avocat

Source :

http://www.liberation.fr/monde/2014/04/17/la-france-contre-les-defenseurs-du-droit-international_999652